

Finances – Annexe au Rapport annuel 2018/19



Finances – Annexe au Rapport annuel 2018/19

Finances	4
Comptes annuels	8
Bilan	8
Compte d'exploitation	9
Tableau des flux de trésorerie	10
Annexe	11
Rapport de révision	15

Finances

Swiss-Ski a vécu un exercice 2018/2019 riche en événements. Des Championnats du monde ont eu lieu dans toutes les disciplines. Le bilan sportif de nos athlètes est très bon. Lors des Championnats du monde de ski à Åre, les médailles suisses ont été célébrées à la House of Switzerland.

Des structures et processus ont été modifiés dans le domaine Communication. Les contenus sont désormais créés dans une newsroom et en grande partie également produits par nous-mêmes. L'agilité et la productivité de la newsroom sont une condition préalable essentielle au succès du marketing de la fédération face aux demandes sans cesse croissantes des parties prenantes. Swiss-Ski a également pu poursuivre son développement au cours de l'année écoulée et trouver de nouveaux partenaires.

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'événements de Coupe du monde organisés en Suisse a connu une légère baisse. Les revenus, tout comme les dépenses, ont donc diminué en conséquence. Cela entraîne un léger fléchissement du chiffre d'affaires annuel.

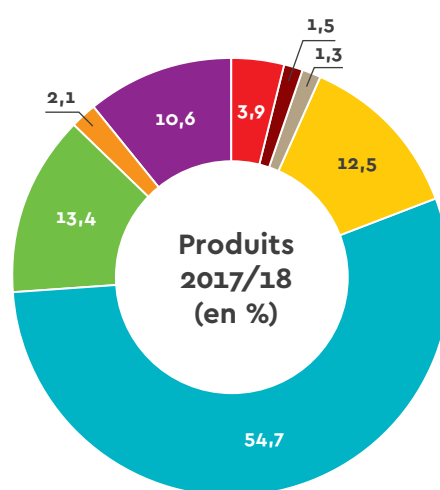
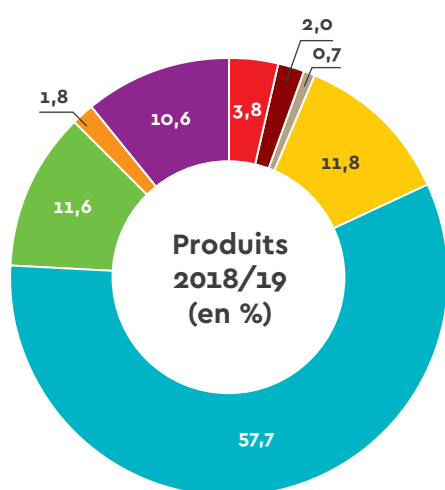
Les comptes annuels 2018/2019 reposent sur les dispositions du droit comptable suisse. La présentation des comptes annuels obéit aux exigences de Swiss GAAP RPC.

Chiffres consolidés

En chiffres consolidés, les recettes enregistrées par Swiss-Ski et Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG s'élèvent à CHF 57,7 millions, soit une baisse de CHF 0,7 million. Les charges s'élèvent à CHF 57,6 millions. Il en résulte un excédent de revenus de CHF 0,2 million en tenant compte de la modification du capital du fonds. Le capital de l'association s'élève à environ CHF 3,0 millions.

Les recettes détaillées sont présentées ci-après :

Recettes détaillées	2018/19	%	2017/18	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2 215 723	3,8	2 269 458	3,9
Avantages reçus	1 134 321	2,0	899 889	1,5
Subventions publiques	380 551	0,7	754 595	1,3
Subventions privées	6 832 865	11,8	7 332 305	12,5
Recettes publicitaires	33 296 982	57,7	31 974 014	54,7
Commercialisation de manifestations	6 666 272	11,6	7 849 638	13,4
Produits de manifestations	1 046 884	1,8	1 246 663	2,1
Autres produits d'exploitation	6 138 287	10,6	6 099 456	10,6
Total	57 711 885	100,0	58 426 018	100,0



- Cotisations des membres
- Avantages reçus
- Subventions publiques
- Subventions privées

- Recettes publicitaires
- Commercialisation de manifestations
- Produits de manifestations
- Autres produits d'exploitation

Les changements au niveau des recettes 2018/2019 sont dus à différents facteurs. La House of Switzerland a été mise en service en raison de l'année des CM. Ces revenus et les rentrées supplémentaires provenant de la commercialisation sont les raisons principales de l'augmentation des recettes. En outre, diverses fondations ont fourni davantage de fonds pour des projets spécifiques, ce qui a entraîné une augmentation des dons reçus. En revanche, les recettes des manifestations ont diminué en raison de la diminution du nombre d'épreuves organisées et commercialisées en Suisse au cours de l'hiver 2018/2019 par rapport à l'année précédente. Les recettes de la commercialisation directe seront intégralement versées aux organisateurs des événements de Coupe du monde. Des baisses ont également été enregistrées dans les domaines Subventions publiques et Subventions privées. L'an dernier, Swiss-Ski a reçu des contributions pour les trois Championnats du monde juniors. Elles ont toutes été transmises. En outre, Swiss Olympic n'a pas été en mesure de maintenir ses recettes au niveau très élevé de l'année précédente en raison de l'expiration de différents financements des mesures olympiques. Le nombre de membres continue de diminuer.

La diminution des dépenses est principalement due à la baisse susmentionnée de la rémunération des organisateurs en raison du plus faible nombre d'événements et de la disparition des fonds reçus pour les Championnats du monde juniors. Les frais de déplacement, eux, ont augmenté car l'exercice financier était une année de Coupe du monde marquée par un total de cinq Championnats du monde différents. Des dépenses ont donc été engagées pour la House of Switzerland. Les dépenses de personnel sont restées stables en comparaison avec l'année précédente.

Notons au passage que le profit d'un montant de CHF 0,2 million a été rendu possible parce que les différentes divisions ont respecté le budget avec une conscience des coûts accrue. De plus, Swiss-Ski se penche chaque année sur la question des risques existants, ce qui fut le cas, au cours de l'exercice sous revue, lors de la session du Présidium de mai 2019.

Conclusion

Swiss-Ski dispose globalement d'une bonne assise financière. Les recettes demeurent néanmoins fortement tributaires des succès sportifs, notamment dans le domaine du ski alpin, ainsi que de la fidélité de nos sponsors. Afin d'être en mesure de maintenir le sport de compétition au même niveau et de poursuivre les investissements dans le développement du sport, Swiss-Ski doit pouvoir compter sur des recettes supplémentaires dans les années à venir.

Perspectives pour l'exercice 2019/2020

Swiss-Ski se prépare à un nouvel exercice riche en défis. Dans un environnement de marché difficile, il s'agira d'une part de vendre les packs promotionnels encore en suspens, notamment pour la Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG, et d'autre part de répondre aux exigences accrues en matière de développement sportif. En sus de la garantie des revenus, l'accent est toujours mis sur le développement de nouveaux secteurs d'activité, afin de pouvoir réaliser des investissements supplémentaires dans le sport. Les préparatifs en vue des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 ont déjà commencé et Swiss-Ski peut compter sur une collaboration étroite et un échange permanent avec Swiss Olympic. De premières participations à des événements tests sur les sites de compétition sont déjà prévues durant l'exercice. Le renforcement de la base de membres sera en outre un axe majeur des activités de la fédération. Des mesures appropriées sont prévues pour ces prochaines années.

Swiss-Ski – aperçu du compte d'exploitation consolidé

	2019	%	2018	%
	CHF		CHF	
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL				
Produits des livraisons et prestations	49 364 148	85,5	49 439 229	84,6
Avantages reçus	1 134 321	2,0	899 889	1,6
<i>dont affectés</i>	806 750	1,4	569 889	1,0
<i>dont libres</i>	327 571	0,6	330 000	0,6
Subventions publiques	380 551	0,7	754 595	1,3
Subventions privées	6 832 865	11,8	7 332 305	12,5
Produit d'exploitation	57 711 885	100,0	58 426 018	100,0
Subventions et avantages versés	-28 929 391	-50,1	-28 763 582	-49,2
Charges de personnel	-19 213 074	-33,3	-19 391 900	-33,2
Charges de biens et services	-9 027 547	-15,6	-9 783 502	-16,7
Amortissements	-416 388	-0,7	-459 854	-0,8
Charges d'exploitation	-57 586 400	-99,7	-58 398 838	-99,9
Résultat d'exploitation	125 485	0,3	27 180	0,1
Résultat financier	-1 634	0,0	5 734	0,0
Résultat extraordinaire	0	0,0	0	0,0
Résultat avant variation du capital des fonds	123 851	0,3	32 914	0,1
Variation du capital des fonds	30 100	0,1	94 645	0,2
Résultat annuel (avant variation du capital de l'association)	153 951	0,4	127 559	0,3
Variation du capital libre	-153 951	-0,4	-127 559	-0,3
RÉSULTAT ANNUEL (après variation du capital de l'association)	0	0,0	0	0,0

Comptes annuels 2018/19 de Swiss-Ski

Bilan

	Détails	30.04.2019	%	30.04.2018	%
		CHF		CHF	
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités		4 128 664	25,5	7 650 221	51,6
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.1	3 926 633	24,2	1 225 847	8,3
Autres créances à court terme	1.2	535 969	3,3	452 862	3,1
Stocks		1	0,0	1	0,0
Comptes de régularisation actifs	1.3	3 522 660	21,8	4 602 398	31,1
Total actif circulant		12 113 927	74,8	13 931 329	94,1
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1.4	4 090 884	25,2	870 840	5,9
Immobilisations corporelles		3	0,0	3	0,0
Immobilisations incorporelles		1	0,0	1	0,0
Total actif immobilisé		4 090 888	25,2	870 844	5,9
TOTAL ACTIFS		16 204 815	100,0	14 802 173	100,0
PASSIFS					
Engagements à court terme					
Engagements résultant de livraisons et de prestations		1 763 485	10,9	1 889 072	12,8
Autres engagements à court terme	1.5	2 619 884	16,2	1 736 589	11,7
Comptes de régularisation passifs	1.6	6 059 889	37,4	5 581 764	37,7
Total engagements à court terme		10 443 258	64,5	9 207 425	62,2
Engagements à long terme					
Provisions	1.7	2 256 169	13,9	1 298 200	8,8
Engagements financiers à long terme	1.7	0	0,0	900 000	6,1
Total engagements à long terme		2 256 169	13,9	2 198 200	14,9
Capital des fonds	1.8	483 734	3,0	513 834	3,4
Total des capitaux étrangers et du capital des fonds		13 183 161	81,4	11 919 459	80,5
Capital de l'organisation					
Capital libre	1.8	3 021 654	18,6	2 882 714	19,5
Total capital de l'organisation		3 021 654	18,6	2 882 714	19,5
TOTAL PASSIFS		16 204 815	100,0	14 802 173	100,0

Comptes annuels 2018/19 de Swiss-Ski

Compte d'exploitation

	Détails	2019	%	2018	%
		CHF		CHF	
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL					
Produits des livraisons et prestations	1.9	43 466 659	83,9	42 960 877	82,7
Avantages reçus		1 134 321	2,2	899 889	1,7
<i>dont affectés</i>		806 750	1,6	569 889	1,1
<i>dont libres</i>		327 571	0,6	330 000	0,6
Subventions publiques		380 551	0,7	754 595	1,5
Subventions privées		6 832 865	13,2	7 332 305	14,1
Produit d'exploitation		51 814 396	100,0	51 947 666	100,0
Subventions et avantages versés		-23 693 391	-45,7	-22 937 682	-44,2
Charges de personnel		-19 213 074	-37,1	-19 391 900	-37,3
Charges de biens et services		-8 380 590	-16,2	-9 154 469	-17,6
Amortissements		-416 388	-0,8	-459 854	-0,9
Charges d'exploitation		-51 703 443	-99,8	-51 943 905	-100,0
Résultat d'exploitation		110 953	0,2	3 761	0,0
Résultat financier		-2 113	0,0	6 892	0,0
Résultat extraordinaire	1.7	0	0,0	0	0,0
Résultat avant variation du capital des fonds		108 840	0,2	10 653	0,0
Variation du capital des fonds	1.8	30 100	0,1	94 645	0,2
Résultat annuel (avant variation du capital de l'association)		138 940	0,3	105 298	0,2
Variation du capital libre	1.8	-138 940	-0,3	-105 298	-0,2
RÉSULTAT ANNUEL (après variation du capital de l'association)		0	0,0	0	0,0

Comptes annuels 2018/19 de Swiss-Ski

Tableau des flux de trésorerie

	Détails	2018/19 CHF	2017/18 CHF
DU 1^{ER} MAI AU 30 AVRIL			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		138 940	105 298
Variation du capital des fonds		-30 100	-94 645
Amortissements		416 388	459 854
Augmentation des provisions	1.7	57 969	0
Augmentation/diminution des créances résultant de livraisons et de prestations		-2 700 786	626 634
Augmentation/diminution des autres créances à court terme		-83 107	727 851
Diminution/augmentation des comptes de régularisation actifs		1 079 738	-1 698 220
Diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations		-125 587	-719 518
Augmentation des autres engagements à court terme		883 295	233 424
Augmentation des comptes de régularisation passifs		478 125	156 315
Total flux de trésorerie provenant de l'exploitation		114 875	-203 007
Flux de trésorerie provenant d'investissements			
Investissements en immobilisations corporelles		-416 388	-459 854
Investissements en immobilisations financières		-3 220 044	-770 840
Total flux de trésorerie provenant d'investissements		-3 636 432	-1 230 694
Total flux de trésorerie provenant de financements			
Augmentation des engagements financiers	1.7	0	900 000
Total flux de trésorerie provenant de financements		0	900 000
Variation des liquidités			
État des liquidités au 01.05.		7 650 221	8 183 922
État des liquidités au 30.04.		4 128 664	7 650 221
JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS		-3 521 557	-533 701

Annexe aux Comptes annuels 2018/19 de Swiss-Ski

Organisation de la Fédération

Sous le nom de Swiss-Ski est constituée une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Ladite association a son siège à Muri/Berne.

Généralités

Les présents comptes annuels reposent sur les prescriptions du droit comptable suisse. Les principaux principes d'évaluation utilisés sont décrits ci-dessous. À cet égard, il convient de rappeler qu'il peut être recouru à des amortissements, des correctifs de valeur et des provisions supplémentaires afin d'assurer la prospérité à long terme de l'association. La présentation des comptes annuels obéit aux exigences de Swiss GAAP RPC.

A) Principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les comptes postaux ou bancaires ainsi que les dépôts à terme d'une échéance maximale d'une année. Tous ces postes sont saisis à la valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations, autres créances à court terme, comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations, les autres créances à court terme ainsi que les comptes de régularisation actifs sont évalués à la valeur nominale. Il est tenu compte des risques de défaut au moyen de correctifs de valeur individuels ou forfaitaires.

Immobilisations financières

Les participations et titres sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuels correctifs de valeur. Les prêts correspondent à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et des éventuels correctifs de valeur.

Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue sur la base des coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements au moins économi-

quement nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles créées en interne ne sont pas portées à l'actif.

Engagements issus de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Les engagements issus de livraisons et de prestations, les autres engagements à court terme ainsi que les comptes de régularisation passifs sont saisis à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement passé entraîne un engagement légitimement probable, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables. Les provisions sont évaluées sur la base de l'estimation des sorties de capitaux nécessaires pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté

Le capital des fonds affecté comprend des avantages reçus de tiers dont l'utilisation possède un but clair. L'utilisation de ces capitaux affectés s'étend sur plusieurs années. Le capital des fonds affecté est également évalué à la valeur nominale.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est constitué selon la méthode des coûts totaux. Les charges et les produits sont comptabilisés selon le principe brut. Les recettes nettes issues de livraisons et de prestations sont saisies dans la période au cours de laquelle les prestations de service ont été fournies.

Conversion des positions en monnaies étrangères

À la date du bilan, les positions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour. Les transactions en monnaie étrangère s'effectuent au taux de change en vigueur au moment de la réalisation de l'opération.

B) Explications sur les postes au bilan et au compte d'exploitation

1.1 Créances résultant de livraisons et de prestations	30.04.2019	%	30.04.2018	%
	CHF		CHF	
Créances résultant de livraisons et de prestations à des tiers	4 104 573	104,5	1 276 912	104,2
./.. Du croire	-196 745	-5,0	-51 545	-4,2
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des participations (Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG)	18 805	0,5	480	0,0
Total	3 926 633	100,0	1 225 847	100,0

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par une facturation anticipée des revenus publicitaires, qui avaient été comptabilisés comme comptes de régularisation actifs l'année précédente.

1.2 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont majoritairement composées de cotisations sociales versées à l'avance et d'actifs de la TVA au jour de référence.

1.3 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent principalement des revenus publicitaires encore ouverts. La diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique par le fait que les comptes de régularisation des recettes publicitaires ont déjà été facturés au cours de cet exercice et comptabilisés en tant que créances résultant de livraisons et de prestations. L'an dernier, le dernier versement de Swiss Olympic pour la saison écoulée était encore ouvert.

1.4 Immobilisations financières	30.04.2019	%	30.04.2018	%
	CHF		CHF	
1.4.1 Participation Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG	100 000	2,4	100 000	11,5
Prêt à long terme	1 457 968	35,7	770 840	88,5
Titres	2 532 916	61,9	0	0,0
Total	4 090 884	100,0	870 840	100,0

Les Remontées mécaniques de Grimentz/Zinal ont obtenu un prêt pour leurs investissements dans la piste d'entraînement. Ce prêt court jusqu'en 2028 et est amorti annuellement par une taxe d'utilisation. Une part de CHF 1 400 000 du prêt a été financée par la Fondation «Dr. Heinz Grütter-Jundt» ainsi que la Fondation pour la promotion du ski alpin (voir aussi 1.7 Provisions).

Les titres comprennent des actions du fonds Raiffeisen Pension Invest – Futura Balanced et sont évalués à leur coût d'acquisition.

1.4.1 Immobilisations financières – participations	30.04.2019	%	30.04.2018	%
	CHF		CHF	
Swiss-Ski Weltcup-Marketing AG But: commercialisation d'épreuves de Coupe du monde de sports d'hiver en Suisse	100 000		100 000	
Pourcentage de capital et de voix		100%		100%

1.5 Autres engagements à court terme

Les autres engagements à court terme englobent essentiellement les dettes liées aux contributions sociales et à des projets à la date de référence.

1.6 Comptes de régularisation passifs	30.04.2019	%	30.04.2018	%
	CHF		CHF	
Produits perçus à l'avance	2 364 452	39,0	2 284 175	40,9
Régularisation des subventions et avantages versés	1 974 067	32,6	1 731 358	31,1
Régularisation des charges de personnel	870 040	14,4	882 956	15,8
Régularisation des charges d'exploitation	851 330	14,0	683 275	12,2
Total	6 059 889	100,0	5 581 764	100,0

1.7 Provisions (année précédente: engagements financiers à long terme)

Les contributions reçues de la Fondation « Dr. Heinz Grütter-Jundt » et de la Fondation pour la promotion du ski alpin pour le financement du prêt (voir point 1.4 Immobilisations financières) aux Remontées mécaniques de Grimentz/Zinal ont été comptabilisées et sont libérées par analogie avec ce prêt (provision au 30 avril 2019) : CHF 1 457 968.

Sur le financement susmentionné par les fondations, CHF 900 000 avaient déjà été reçus au cours de l'exercice précédent au 30 avril 2018 et, sur la base des informations disponibles à cette date, ont été comptabilisés comme prêt passif. Il s'est avéré par la suite que cette contribution ne devait pas être considérée comme un prêt passif mais comme une contribution liée à un objectif. Cette correction de CHF 900 000 a été comptabilisée comme produit extraordinaire. Dans le même temps, une partie des provisions pour les contributions reçues a été provisionnée dans le même montant via les dépenses extraordinaires. Il en découle un produit extraordinaire de CHF 0. Ces éléments influencent l'augmentation des provisions et des passifs financiers au sein de l'état des flux de trésorerie.

Les provisions comprennent également l'estimation des coûts pour la remise en état du parc automobile lors de la restitution. Les provisions pour les coûts supplémentaires pour les risques dans le domaine des assurances sociale ont pu être annulées au cours de l'exercice sous revue.

1.8 Capital des fonds et capital de l'organisation

	État au 01.05.	Allocations	Utilisation	Total Variation	État au 30.04.
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2018/19					
Capital des fonds					
Fonds matériel de sécurité	241 038		-50	-50	240 988
Fonds promotion de la relève	272 796		-30 050	-30 050	242 746
Total capital des fonds	513 834	0	-30 100	-30 100	483 734
Capital de l'organisation					
Capital libre	2 882 714	138 940		138 940	3 021 654
Total capital de l'organisation	2 882 714	138 940	0	138 940	3 021 654
2017/18					
Capital des fonds					
Fonds matériel de sécurité	335 633		-94 595	-94 595	241 038
Fonds promotion de la relève	272 846		-50	-50	272 796
Total capital des fonds	608 479	0	-94 645	-94 645	513 834
Capital de l'organisation					
Capital libre	2 777 416	105 298		105 298	2 882 714
Total capital de l'organisation	2 777 416	105 298	0	105 298	2 882 714

Le fonds promotion de la relève sert à élaborer et à mettre en œuvre des projets d'encouragement à la relève.

1.9 Recettes issues de livraisons et de prestations	2018/19	%	2017/18	%
	CHF		CHF	
Cotisations des membres	2 215 723	5,1	2 269 458	5,3
Recettes publicitaires	33 533 065	77,1	33 067 364	76,9
Produits de manifestations	1 046 884	2,5	1 246 663	2,9
Autres produits d'exploitation	6 670 987	15,3	6 377 392	14,9
Total	43 466 659	100,0	42 960 877	100,0

Les autres résultats opérationnels comprennent notamment les recettes issues de licences, les rémunérations des personnes responsables de la direction, les formations et formations continues, la vente d'articles de merchandising et la participation aux frais des athlètes. Il englobe également toutes les refacturations de charges.

Nombre de postes à temps plein/nombre de collaborateurs	2018/19	2017/18
Postes (équivalent plein temps)	18 440	18 407
Nombre de collaborateurs		
Collaborateurs fixes au 30.4.	201	204

Engagements en leasing	30.04.2019	30.04.2018
Leasing automobile 0 à 1 an	78 867	49 489
Leasing automobile jusqu'à 3 ans	840 748	1 436 201
Engagements vis-à-vis d'institutions de prévoyance		
Fondation collective	164 479	198 556
Honoraires de l'organe de révision		
Honoraires pour les services de révision	20 000	20 000
Honoraires pour les autres services	13 726	6 931

Rapport de la situation

Pour le rapport de situation, il est renvoyé au Rapport annuel 2018/19.

Rapport de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée des délégués de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, Muri bei Bern

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Swiss-Ski Fédération Suisse de Ski, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 avril 2019 (pages 8 - 14).

Responsabilité du Présidium

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Présidium. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Présidium est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 avril 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en correspondance avec art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en correspondance avec 728a al. 1 ch 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Présidium.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 4 juin 2019

BDO SA

Werner Schiesser

Expert-réviseur agréé

Thomas Bigler

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

swiss-ski.ch

SWISSski

Swiss-Ski
Maison du Ski
Worbstrasse 52
Case postale 252
3074 Muri/Berne

T +41 31 950 61 11
info@swiss-ski.ch